

MODALITÉS pour le concours en 1ère année :

Droits d'inscription aux concours et aux commissions

- les frais d'inscription au concours d'entrée pour l'année universitaire 2024-2025 : à ce jour le montant n'est pas connu, pour information en 2023-2024 ils étaient de 37€,
- les étudiants boursiers de l'enseignement supérieur doivent fournir la notification d'attribution des bourses du CROUS pour être exonérés des frais d'inscription au concours,
- les frais d'inscription ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un remboursement.

Conditions à remplir pour se présenter au concours

- avoir 18 ans dans l'année,
- être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ou avoir obtenu une dérogation.

Épreuves du concours

- une épreuve théorique de culture générale : cette épreuve porte sur une question d'actualité artistique. Les réponses devront mettre en valeur la capacité d'analyse, de réflexion et d'observation des candidats et des références dans le domaine de l'art et du design. Le jury sera sensible à l'originalité de l'argumentation et à la qualité de la langue.
- une épreuve de pratique artistique : cette épreuve est une réponse plastique à un sujet (techniques libres), elle devra mettre en valeur les capacités de réflexion, d'observation, de représentation et d'imagination des candidats.
- un entretien avec les membres du jury : cet entretien consiste en un examen du dossier (portfolio, format papier) et des travaux personnels des candidats, une discussion avec les professeurs pour mesurer la motivation, la curiosité et la culture artistique et un échange autour de la pièce produite lors de l'épreuve de pratique artistique.